

LE DÉBAT EXTRA-EUROPÉEN : QUEL MODE DE RÉGULATION ?

La protection des données personnelles en dehors de l'Europe communautaire ... 83
Mme Louise CADOUX, Ancienne vice-présidente de la CNIL

La protection des données personnelles aux États-Unis : la réaction à la directive européenne 95
M. James B. RULE, Professeur à l'Université d'État de New York, Stony Brook

LES RESPONSABILITÉS DES ACTEURS PRIVÉS ET DES POLITIQUES

Les entreprises face à la protection des données personnelles : contraintes subies et responsabilités croissantes 105
M. Bertrand WARUSFEL, Maître de conférences à l'Université Paris V, Conseil en propriété industrielle

Progrès technologique, protection de la vie privée et responsabilité politique 119
M. Herbert BURKERT, Professeur à l'Université de Saint Gall, Président du Conseil juridique consultatif de la Commission européenne, DGX III

ANNEXE

Directive européenne du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard de traitements des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données 131

CHRONIQUES

Chronique de l'administration, par Marie-Françoise BECHTEL, Francis CHAUVIN, Marie-Christine MEININGER et Hervé RIHAL 165

Au jour le jour 165

Le point sur :

1°) Nouvelle-Calédonie : la disparition d'un territoire d'outre-mer et la création d'une unité territoriale autonome 178

2°) Les conséquences de la réforme des modes d'élection et de fonctionnement des conseils régionaux 182

INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Notes de lecture 189
Livres reçus 192

ABSTRACTS 195

Vous pouvez retrouver la *Revue française d'administration publique* sur le site Internet de l'Institut international d'administration publique : <http://www.iiap.fr>

Vous y trouverez également des informations sur les autres publications de l'IIAP et sur ses activités de formation, d'ingénierie et de recherche.



REVUE FRANÇAISE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

SOMMAIRE DU N° 89

LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Introduction	5
M. Guy BRAIBANT, Président de section honoraire au Conseil d'État, Vice-président de la Commission supérieure de codification	
 L'EUROPE COMMUNAUTAIRE : UNE CULTURE COMMUNE, DES INTERPRÉTATIONS DIVERGENTES	
 La directive européenne relative à la protection des données : fondements, histoire, points forts	9
M. Ulf BRÜHANN, Chef d'unité à la DGXV, Commission européenne	
 La transposition de la directive européenne sur la protection des données personnelles au Royaume-Uni	21
M. Charles D. RAAB, Professeur à l'Université d'Édimbourg	
 La mise en œuvre de la directive en Suède : une source de remous juridiques	37
Mme Cécilia MAGNUSSON-SJOBERG, Chercheur à l'Université de Stockholm	
 La réforme de la loi « informatique et libertés »	49
Mme Nathalie MALLET-POUJOL, Chargée de recherche au CNRS, ERCIM-UMR 5815, Université de Montpellier I	
 La protection des données personnelles en Espagne	63
M. Juan Francisco MESTRE DELGADO, Professeur à l'Université de Alcalá de Henares	
 L'autorité de contrôle : « vues » de Bruxelles	69
M. Yves POULLET, Directeur du CRID, Professeur à la faculté de droit (FUNDP Namur)	

d' revue française
**ADMINISTRATION
PUBLIQUE**

janvier-mars 1999

N° 89

**LA PROTECTION DES DONNÉES
PERSONNELLES**

INS **D'ADMINISTRATION PUBLIQUE**